

LE COMPOSTAGE PARTAGÉ

En pied d'immeuble, dans un quartier, un jardin partagé



Récoltez le fruit
de vos déchets

SOMMAIRE

1. LE COMPOSTAGE PARTAGÉ	P.3
INSTALLATION DE VOTRE SITE DE COMPOSTAGE	P.3
RÉFÉRENTS DE SITE	P.3
LE BON MATÉRIEL POUR RÉUSSIR SON COMPOST	P.4
2. RÉUSSIR SON COMPOST	P.5
LES RÈGLES POUR RÉUSSIR À BIEN COMPOSTER	P.5
3. LES APPORTS AUTORISÉS ET INTERDITS	P.6
4. PRÉPARER ET SE SERVIR DU COMPOST PRODUIT	P.7
PRÉPARATION	P.7
COMMENT SE SERVIR DU COMPOST	P.7
5. RÉPONSES AUX QUESTIONS FRÉQUENTES	P.8
6. REGISTRE D'ACTIVITÉ D'UN SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ	P.10



1 LE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Vous souhaitez valoriser vos déchets de cuisine ? Vous souhaitez proposer des animations sur la production de compost dans votre quartier mais vous n'avez pas de jardin ? La communauté urbaine Creusot Montceau vous accompagne dans la mise en place d'une solution adaptée à votre situation, pour composter vos épluchures de fruits et légumes avec vos voisins et produire un beau compost pour vos jardinières ou un jardin partagé.

UN ACCOMPAGNEMENT POUR METTRE EN PLACE LE SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

En accord avec votre bailleur ou syndicat de copropriété, la communauté urbaine vous propose la mise en place gratuite d'une placette de compostage, pour apporter vos biodéchets en pied d'immeuble. Elle vous accompagne dans cette démarche en proposant gratuitement :

- une formation sur les bonnes pratiques du compostage. Cette formation permet de se rendre compte du fonctionnement d'une placette de compostage partagé et de décider ou non de la création de la placette. Elle permet également d'acquérir les connaissances utiles pour être référent de site ;
- une concertation avec les habitants de votre quartier pour identifier l'emplacement optimal pour le site ;
- sa participation et contribution lors de l'inauguration de la placette avec les personnes voulant participer ;

- la fourniture de matériel de compostage pour les habitants souhaitant s'impliquer et l'installation de la placette (voir « Le bon matériel pour réussir son compost » en page suivante) ;
- des rencontres avec les agents référents pour vous accompagner dans la mise en route et le suivi de votre site et répondre à vos questionnements.

RÉFÉRENTS DE SITE

Les référents de site, maillons essentiels de la chaîne du compostage partagé, sont des personnes formées. Sur le territoire de la communauté urbaine, les sites sont a minima gérés par un binôme de référents, pour la continuité du suivi (vacances par exemple). Endosser ce rôle, c'est être garant du bon fonctionnement du site, corriger les éventuels problèmes, consigner les principales étapes du processus (voir le registre d'activité du site en page 11) et aussi rassembler autour du compostage.

Si vous souhaitez devenir référent de site, les formations proposées par la communauté urbaine vous permettront de guider facilement les habitants voulant participer aux apports de biodéchets (déchets de cuisine tels que les épluchures, marc de café... voir en page 5) sur votre site. Vous allez les initier aux bonnes pratiques du compostage par des gestes simples pour que chacun soit acteur de cette initiative et vous pourrez les inviter pour les temps forts comme le brassage et la distribution du compost.

LE BON MATÉRIEL POUR RÉUSSIR SON COMPOST

Matériel mis à disposition gratuitement par la communauté urbaine

LA PLACETTE DE COMPOSTAGE

Trois bacs en bois :

- Un bac de remplissage
- Un bac pour stocker la matière sèche (broyat, feuilles mortes, copeaux de bois...)
- Un bac pour la maturation du compost

Signalétique nécessaire au bon fonctionnement du site :

- Panneau de présentation
- Panneaux à apposer sur les composteurs

Une griffe : fixée par une chaînette au bac de remplissage, elle permet d'étaler et brasser en surface les déchets que vous apporterez.

Une pelle : fixée par une chaînette au bac de matière sèche, pour prendre la matière.

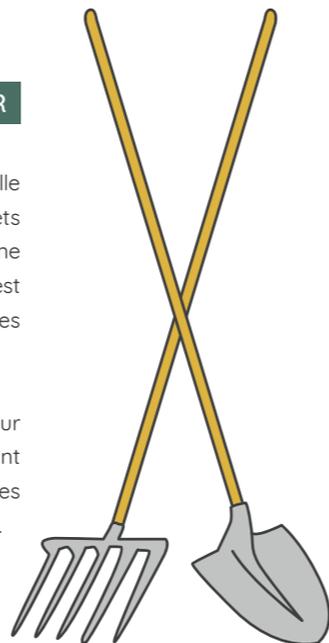
Des bio-seaux : toute famille voulant participer à l'opération de compostage partagé peut bénéficier d'un bio-seau (contenance de 7 litres), en échange de la signature d'une charte d'adhésion à l'opération. Le bio-seau vous servira à collecter les biodéchets dans votre cuisine et à les transporter facilement jusqu'aux composteurs. Sa contenance permet de limiter les déplacements au site de compostage.



MATÉRIEL À SE PROCURER

Une fourche à manche long : elle vous servira à brasser vos déchets sur 20 cm de manière homogène pour aérer le compost. Cet outil est également utile pour les différentes opérations de transfert, tamisage...

Une pelle : cet outil vous servira pour le tamisage, le nettoyage devant les bacs ou apporter les matières sèches dans le bac de remplissage.



2 RÉUSSIR SON COMPOST

3 RÈGLES D'OR POUR BIEN COMPOSTER :

N°1 Équilibrer les apports

La décomposition du compost provient d'un bon équilibre entre :

- l'azote (matières tendres et humides) à hauteur de 2/3

Exemples : déchets de cuisine (épluchures de légumes, marc de café, fruits ou légumes abimés...)

- et le carbone (matières dures et sèches) à hauteur de 1/3

Exemples : broyat, feuilles mortes, paille, petits branchages...

N°2 Découper, fragmenter les déchets entiers ou longs

(courgette, chou, pomme abimée en quelques morceaux)

Cela facilitera l'attaque par les micro-organismes et cela facilitera le mélange avec les éléments déjà présents dans le composteur.

N°3 Mélanger et aérer le compost

Chaque nouvel ajout doit être mélangé en surface avec les apports précédents à l'aide de la griffe. Cette opération est complétée par un brassage à la fourche une fois toutes les semaines ou toutes les deux semaines. Cela apporte de l'air et empêche le tassement des biodéchets, les mauvaises odeurs et les moucheron qui pourraient en résulter.



Astuce

Trop sec : le processus de dégradation est freiné.

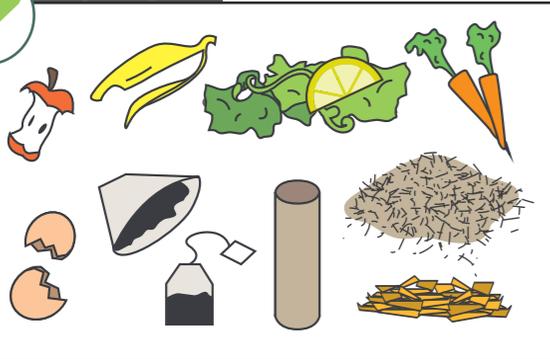
→ Laissez le couvercle ouvert par temps de pluie et ajouter des matières mouillées (épluchures par exemple)

Trop humide : compost compact et possibles mauvaises odeurs.

→ Ajoutez des matières sèches pour absorber (feuilles mortes, broyat, cartons coupés en petits morceaux, boîtes d'œufs en carton...)



3 LES APPORTS AUTORISÉS ET INTERDITS



Sont autorisés :

- Epluchures, déchets de fruits et légumes (découpés en morceaux pour les fruits et légumes entiers)
- Plantes, fleurs fanées (les couper si les tiges sont longues et rigides)
- Marc de café avec filtre en papier, sachets de thé
- Coquilles d'œufs écrasées
- Petits rouleaux en carton essuie-tout
- Copeaux de bois, paille, sciure de bois, broyat

Sont interdits :

- Tonte de pelouse
- Branchage entier
- Yaourts, jus de conserves
- Viande, poisson, os
- Crustacés, coquillages
- Poussières et sacs à aspirateurs
- Sacs en plastique
- Publicités papier
- Métaux
- Verre
- Excréments et litières d'animaux sauf animaux de compagnie herbivores (lapins, hamsters)
- Terre, sable, cendre



4 PRÉPARER ET SE SERVIR DU COMPOST PRODUIT



Astuce

Lorsque le compost est mûr (après 6 à 12 mois environ), il peut être utilisé de différentes façons : directement après un tamisage préalable ou encore sous forme d'engrais liquide.

PRÉPARATION

Si vous voulez vous servir de votre compost pour vos jardinières et plantes d'intérieur, il est préférable de le tamiser. Pour cela, vous avez la possibilité de confectionner votre tamis vous-même (voir l'encadré « Astuce : créer son tamis »), d'utiliser de simples caquettes plastiques ajourées ou encore de l'acheter en jardinerie. Il vous servira 1 fois par an lors de la distribution du compost.

Vous pouvez informer vos voisins qu'un tamisage et qu'une distribution seront programmés en affichant l'information dans les halls d'immeubles de votre quartier.

SE SERVIR DU COMPOST

Rempotage des plantes ou jardinières :

Mélangez 1/3 de terre, 1/3 de terreau (ou 2/3 à la place de la terre) et 1/3 de compost (de 10 à 12 mois).

Engrais liquide : le thé de compost

Dans un linge (taie d'oreiller, torchon, chiffon) mettre 1 volume de compost et trempez-le dans 5 volumes d'eau que vous laissez infuser pendant 1h. Transférez la préparation concentrée obtenue dans une bouteille.

Pour l'utiliser, diluez 1 volume de thé de compost dans 10 volumes d'eau dans un arrosoir. Vous obtenez un fertilisant pour vos végétaux.

Le test du cresson

Pour savoir si votre compost est mûr, une petite expérience est possible. Semez simplement dans 2 pots un même nombre de graines de cresson, l'un avec de la terre, l'autre avec du compost mélangé à la terre. Si la pousse est similaire, il est prêt, sinon patientez encore un peu.

Créer son tamis

- 4 tasseaux en bois de 1 m chacun
- 4 petites équerres de la largeur de vos tasseaux
- Grillage à poule (environ 1,30 m x 1,30 m)
- 16 vis
- Agrafeuse à bois

Faire un cadre avec les tasseaux en vissant les équerres à l'intérieur de chaque angle.

Puis quand le cadre est construit, placez le grillage sur le cadre en le gardant bien tendu.

5 RÉPONSES AUX QUESTIONS FRÉQUENTES

« Pourquoi composter ? »

- Le compostage partagé est l'occasion d'activités et d'évènements conviviaux qui raviront tous les âges :
 - tamisage du compost, particulièrement apprécié des enfants
 - distribution du compost, attendu des amateurs de jardinage
 - apéro/café compost qui rassemble les participants à l'occasion de diverses étapes du compostage...
- Vous fabriquez du compost gratuit de qualité, bénéfique aux jardinières et plantes.
- Vous faites un geste citoyen, le compostage réduisant de 30 % le contenu de votre poubelle de déchets ménagers. En bonus, cela diminue vos déplacements pour jeter les poubelles car elles ne dégagent plus de mauvaises odeurs et se remplissent moins vite.

« Qui va s'occuper de la placette de compostage ? »

Le site sera entretenu par un binôme de référents formés (a minima) et les personnes volontaires. Les personnes qui interviendront seront formées à travers les formations de guide-composteur organisées par la communauté urbaine avec un formateur référencé par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) ou un des maîtres composteur de la communauté urbaine.

« Composter prend trop de temps »

C'est une idée fausse. Si les personnes étalent leurs déchets à chaque apport et ajoutent un peu de matières sèches, en grattant avec une petite griffe en surface, cela prend 1 minute.

Le tableau suivant présente un calendrier type des opérations en compostage partagé avec le temps nécessaire. Ses opérations ne se substituent pas à une observation de l'évolution du processus, qui peut conduire à des interventions intermédiaires pour réajuster la situation.

OPÉRATION	FRÉQUENCE	OUTILS UTILES	TEMPS NÉCESSAIRE
Vidage du bio-seau (participants)	Tous les 3 ou 4 jours à 1 semaine maximum en fonction du type de déchets, du rythme de remplissage et de la température		
Étaler et mélanger en surface (participants)	Chaque apport	griffe	1 mn
Brassage en surface (référents et/ou participants)	1 fois par semaine à 1 fois toutes les 2 semaines	fourche	4 mn
Transfert du compost du bac de remplissage au bac de maturation (référents avec ou sans les participants)	1 fois tous les 2 mois	fourche, pelle	30 mn à 2 h

À NOTER : certaines de ces opérations peuvent faire l'objet d'évènements, animations qui en font davantage des bons moments que des tâches à accomplir.

« Le compostage sent mauvais »

Non. Si l'apport est bien équilibré entre les biodéchets et les matières sèches, il n'y aura aucune odeur désagréable. Les matières sèches vont absorber les jus et vont prévenir les mauvaises odeurs. Les odeurs désagréables vous signalent un dysfonctionnement, qu'il convient de corriger rapidement, en brassant dans un premier temps et éventuellement en ajoutant des matières dites carbonées (broyat de bois, feuilles mortes, paille...).

« Le compost attire les rats et autres animaux »

Le composteur est susceptible d'attirer des animaux tels que des rats. Cependant, avec ses côtés fermés et son couvercle, les animaux peuvent difficilement s'y introduire. Néanmoins, si vous constatez des problèmes, posez un grillage de maille inférieur à 2 cm, permettant d'empêcher le passage des animaux par le fond et les interstices susceptibles d'être utilisés.

« La placette n'est pas esthétique »

C'est votre placette, elle est installée en accord avec les référents de site et les participants, en consultation avec les agents de la communauté urbaine et le bailleur ou le syndicat de copropriété. Il y a

cependant des consignes à suivre pour optimiser le compostage. Il est conseillé de l'installer à l'ombre, à une distance confortable des premiers logements, mais visible et rapidement accessible pour ne pas démotiver les locataires. Ce site peut être embelli de différentes façons :

- en ajoutant des buissons de variétés diverses à feuillage persistant,
- en peignant les composteurs avec la participation des enfants du quartier (peinture à la mousse, à la farine...),
- en réalisant quelques plantations faciles avec le compost produit comme des courges ou des tomates.



Astuce

Fabriquer sa peinture à la mousse facilement à partir de quelques ingrédients de base

- 3 poignées de mousse émietlée, débarrassées des impuretés (cailloux, terre...)
- 2 pots de yaourt nature
- ½ cuillère à soupe de sucre
- 2 tasses d'eau ou de bière
- 1 mixeur, 1 pinceau, 1 récipient
- du sirop de maïs ou de glucose pour améliorer la consistance (facultatif)

Mixez l'ensemble des ingrédients et la peinture est prête à l'emploi. Elle se conserve un peu au frais.

6 REGISTRE D'ACTIVITÉ D'UN SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Le document ci-dessous est intégré à ce guide à titre d'illustration. Des exemplaires au format A4 sont fournis en parallèle au référent de site afin d'y consigner l'activité du site.



SITE :

INFORMATION SUR LE RÉFÉRENT :

Nom de l'auteur du registre :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

INFORMATION SUR LE SITE :

Gestionnaire / bailleur :

Adresse :

Nombre de logements :

Date de la mise en place des composteurs :

Nombre de composteurs sur le site et volume :

Estimation du nombre de foyers participants :

Date	Aération	Rajout de matière	Arrosage	Mise en maturation	Collecte et distribution de compost	Incident à préciser	Autres
12/10/17	X	X				Trop mouillé	Sac dans le compost



Si vous voulez convier vos voisins pour brasser le compost (3 à 4 fois par an) ou faire la distribution pour le fleurissement des balcons et le rempotage de plantes vertes, la communauté urbaine met à votre disposition des invitations à distribuer dans leur boîte aux lettres et des affiches à disposer dans les halls d'entrée.

Pour obtenir ces documents, il faudra adresser une demande à :
prevention.dechet@creusot-montceau.org



 **N°Vert 0 800 216 316**

prevention.dechet@creusot-montceau.org

**Creusot
Montceau**
Communauté urbaine

TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET
zer
GASPILLAGE



Récoltez le fruit
de vos déchets

